

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 31 (1959)
Heft: 5

Artikel: Le Palais de l'Unesco
Autor: Vouga, J.-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

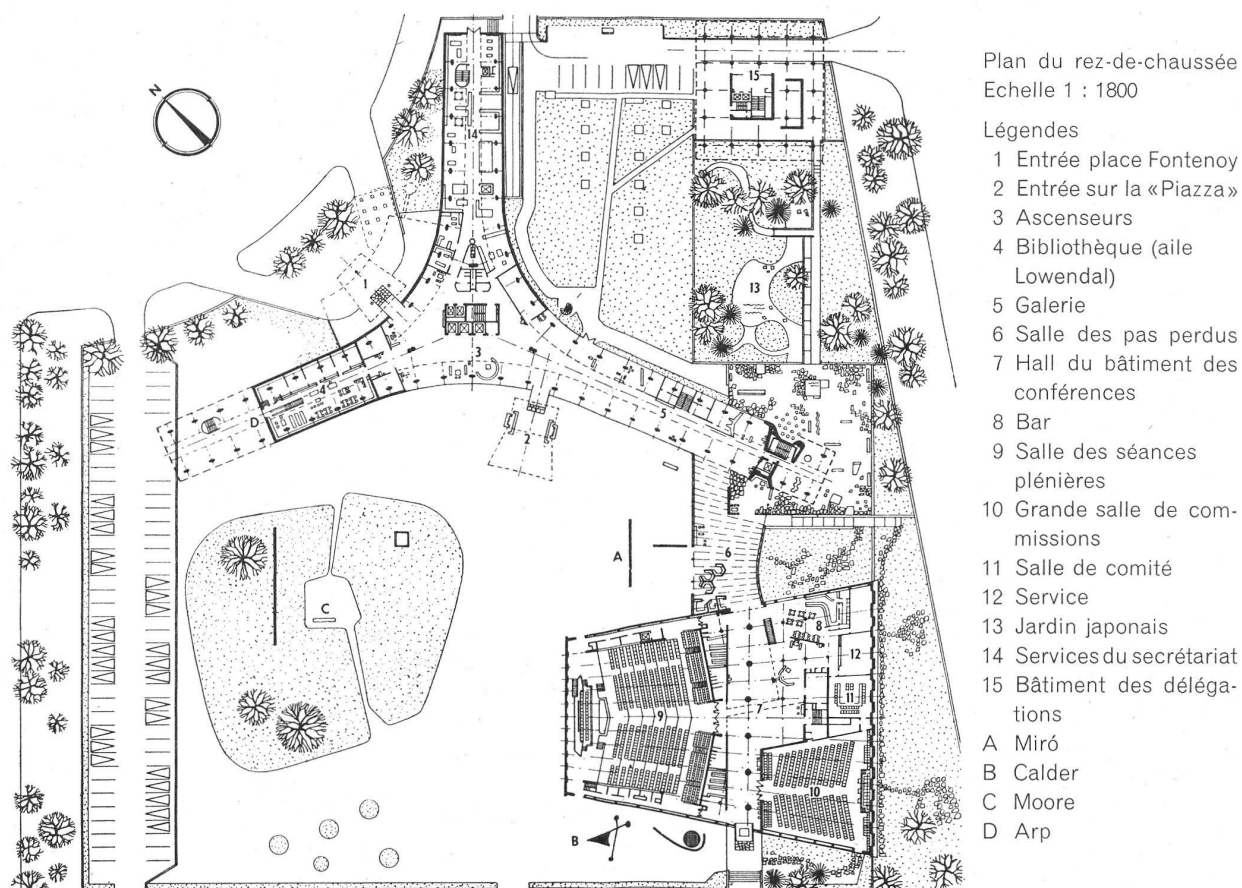
Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Palais de l'Unesco

Les jeux sont faits. A la place Fontenoy, dans un quartier tranquille de Paris, le Palais de l'UNESCO a été inauguré il y a peu de mois. La grande institution des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture est aujourd'hui installée dans l'édifice qu'ont conçu pour elle trois des plus grands parmi les créateurs de notre temps: les architectes

Ils ne constituaient à aucun point de vue une équipe homogène. Tout faisait craindre que le résultat ne soit pas autre chose que le compromis entre trois conceptions divergentes, que les fortes personnalités qui allaient s'affronter ne dussent, en se heurtant, voir s'émousser leurs forces créatrices comme c'est le cas dans ces associations hété-



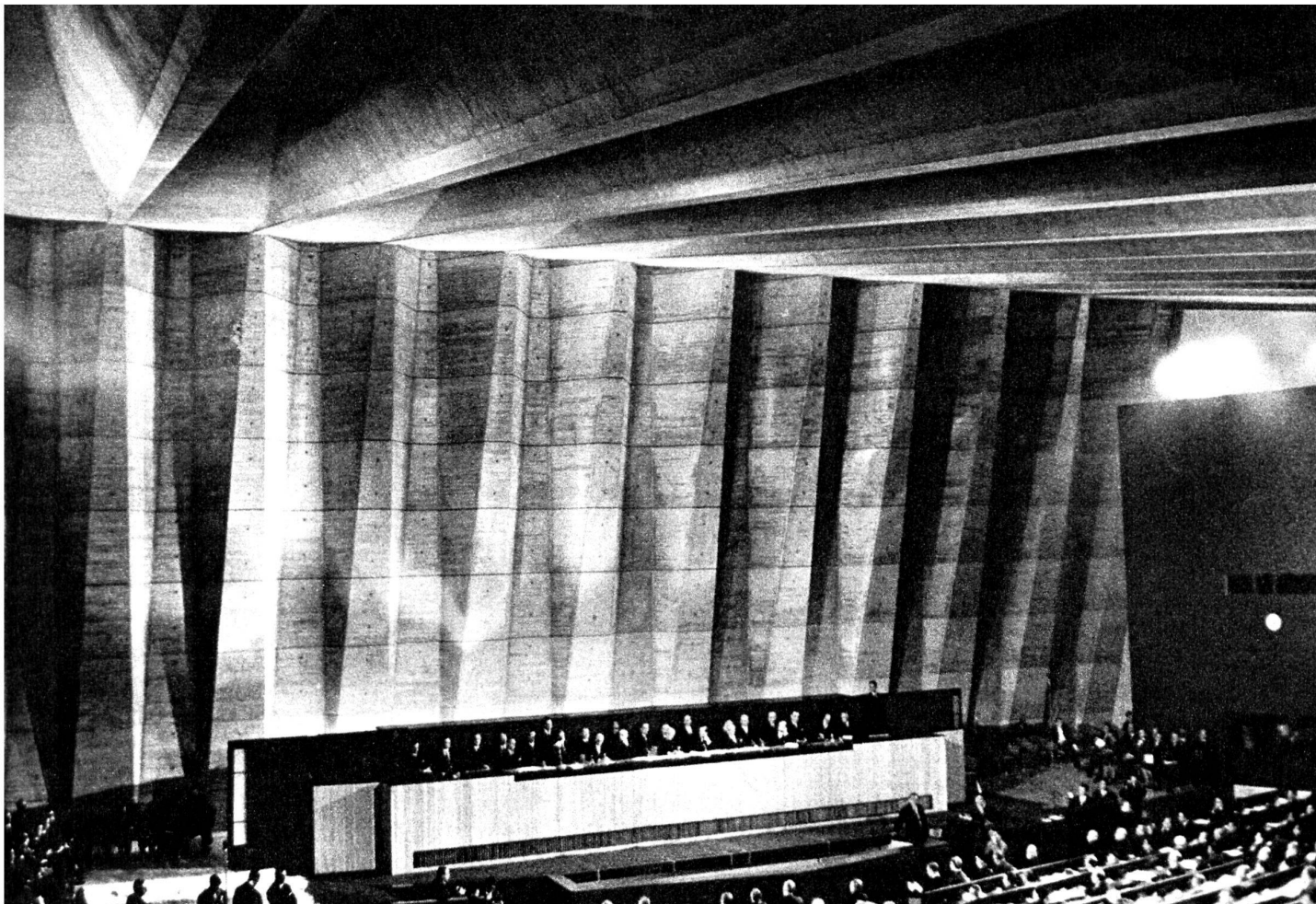
Bernard Zehruss, français, Marcel Breuer, américain d'origine européenne et l'ingénieur Pier-Luigi Nervi, italien.

Qui ne se souvient de l'échec mémorable du premier projet d'Eugène Beaudouin, sur un terrain aux portes de Paris, auquel la Commission des monuments et des sites de Paris fit échec? Qui ne se souvient des laborieuses interventions d'une commission d'experts illustres parmi lesquels Le Corbusier et Rogers? Le choix de trois «vedettes», que la gloire avait déjà consacrées, en fut l'aboutissement et le Palais de la place Fontenoy en est aujourd'hui la concrète conclusion.

roclites auxquelles les maîtres de l'ouvrage croient si souvent pouvoir confier des tâches pourtant essentielles.

Est-ce l'élan des initiateurs? Est-ce la qualité du programme? Est-ce la force de caractère des créateurs? Nul ne peut encore le dire. Mais on doit reconnaître que le résultat comporte une part de grandeur qu'il est impossible de nier:

Un parti architectural audacieux, la conception d'un édifice à trois ailes qui déjà fait école, une affirmation enfin des structures du béton qu'on ne se lasse pas d'admirer dans la salle des assemblées. C'est déjà beaucoup! C'est



1

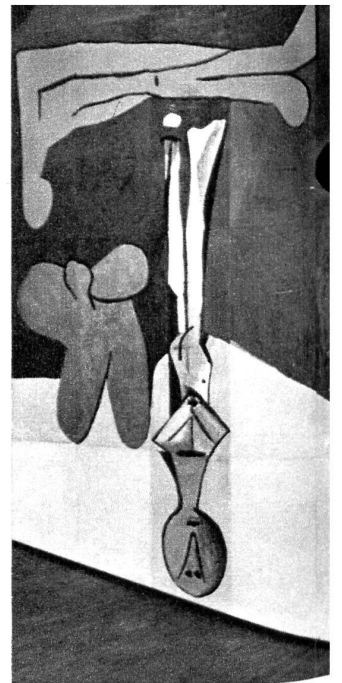
Paris: Maison de l'Unesco

Architectes : Bernard Zehruss, Paris
 Pier Luigi Nervi, Rome
 Marcel Breuer, New York

- 1 La salle des séances plénières
- 2 Le bâtiment des conférences et la salle des Pas-Perdus

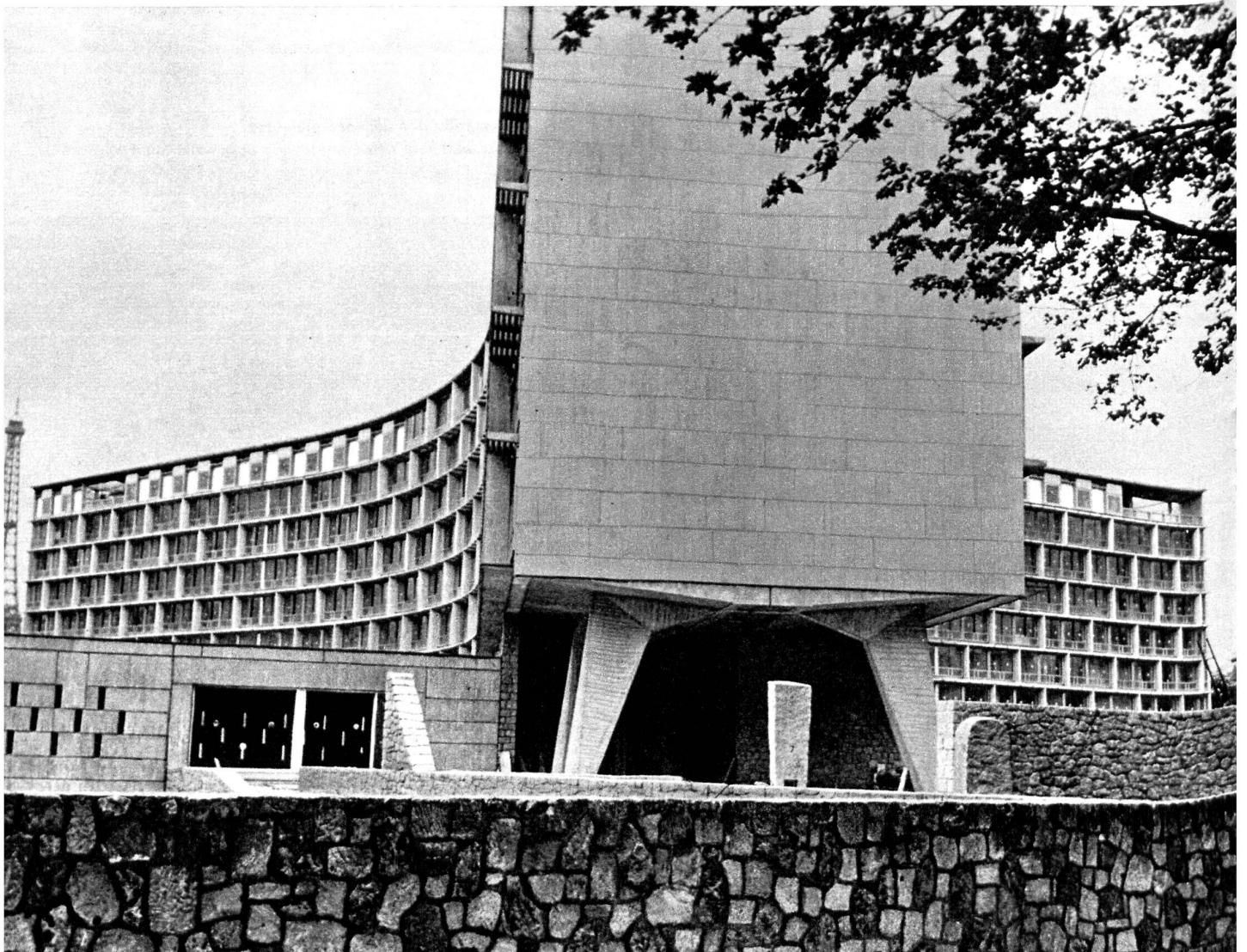
2

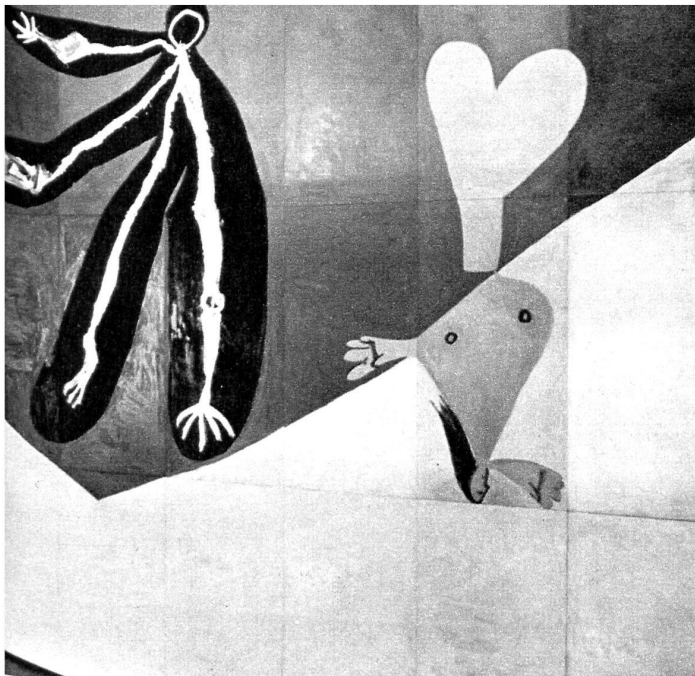




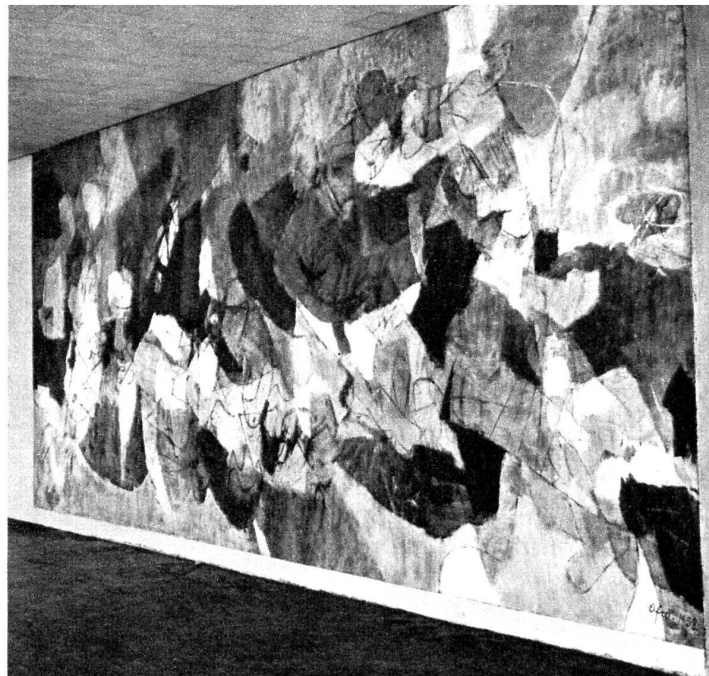
- 1 Les fenêtres de l'une des façades du secrétariat
2 La fresque de Picasso dans le hall des conférences

- 3 La peinture murale d'Afro
4 Le bâtiment du secrétariat et la salle des Pas-Perdus
vus de l'avenue de Saxe





2



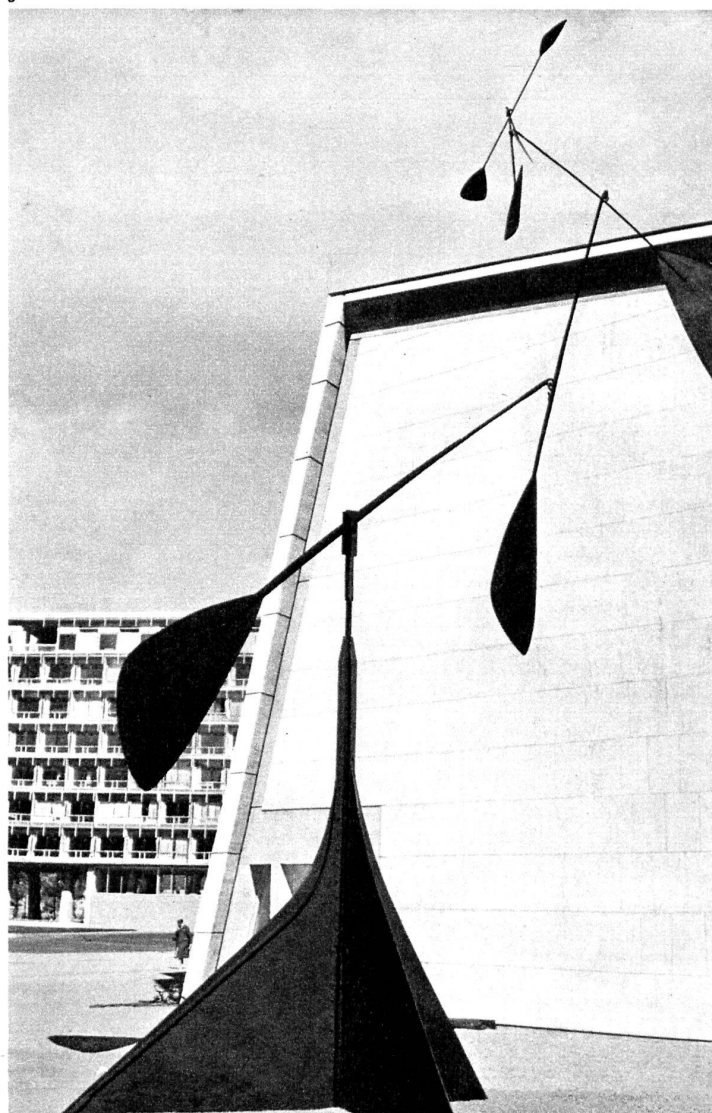
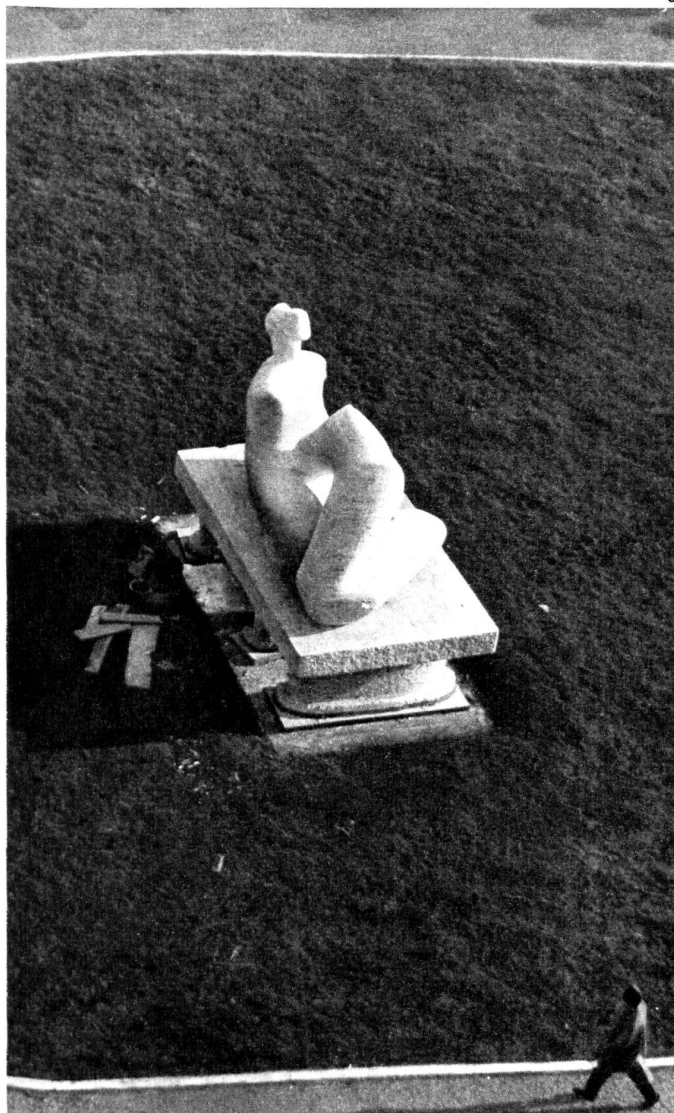
3

- 5 La statue de Moore devant le bâtiment des conférences
6 Le « mobile » de Calder devant le bâtiment des conférences



5

6

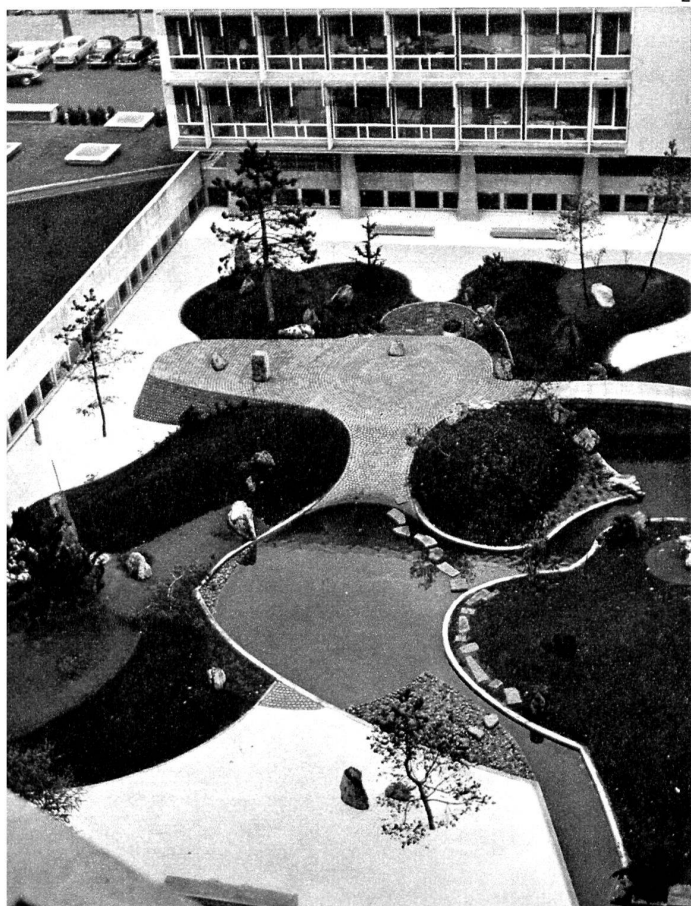


La Maison de l'Unesco Paris



1

2

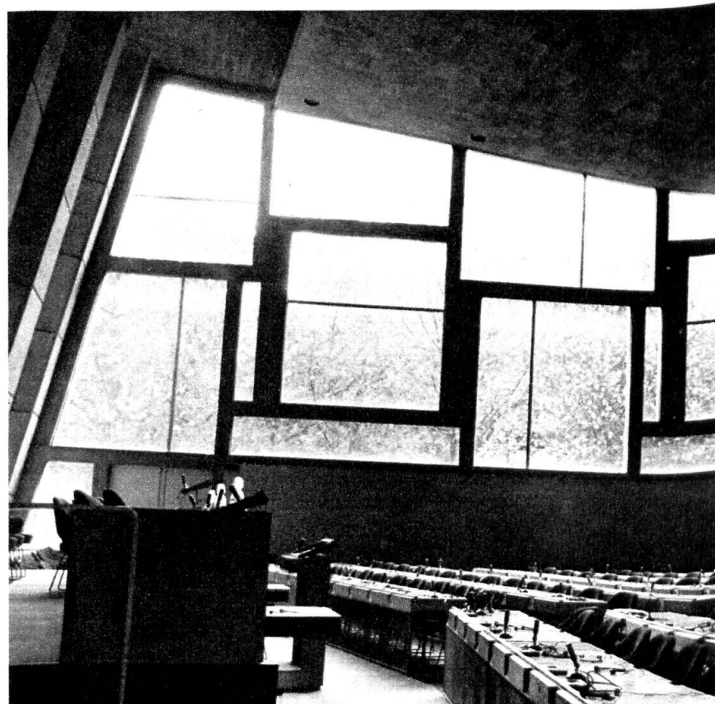


1 La façade « Suffren », la salle des Pas-Perdus et le bâtiment des conférences

2 Le Jardin japonais

3 La grande salle de commissions

3



plus que nous n'en attendions. Ce n'est évidemment pas autant que nous le promettaient les coryphées qui, aux quatre vents des cieux, avaient chanté par avance cette réalisation d'exception qui devait être la somme des moyens d'expression de l'art de notre temps, la synthèse aboutie des arts plastiques.

Car, pour provoquer jadis le miracle de l'Acropole ou de Reims, il avait fallu la lente éclosion d'un idéal, commun à l'artiste et à l'homme auquel il s'adressait, la cohésion d'une foule dans l'accomplissement d'une œuvre collective, l'audace des novateurs dans l'humilité d'une tradition. Nous n'avons aujourd'hui que d'étonnants moyens et des artistes étincelants mais isolés.

Dans sa conception même, supranational comme il s'est voulu, œuvre d'une équipe elle-même supranationale, le Palais de l'UNESCO nous apporte la mesure tangible de

ce que l'architecture monumentale – et peut-être l'architecture tout court – a perdu en se laissant gagner par le langage universel... Qu'il soit plus facile aujourd'hui de créer un palais international qu'un palais français, italien ou suédois n'est en aucune manière une occasion de nous réjouir.

Le Palais de l'UNESCO est un morceau de bravoure, une brillante juxtaposition des possibilités de la technique; séduisant mais disparate, il est aussi l'expression du trouble où s'agite notre époque, non de l'idéal qu'elle se cherche. Il lui emprunte une large part des superlatifs dont elle est prolix et les superlatifs n'engendrent pas le style. Étonnante dans sa perfection matérielle, la maison de l'UNESCO ne présente que des fragments de perfection dans l'esprit.

J.-P. Vouga
architecte

La Maison de l'Unesco

(Suite de la page 19.)

Salles de réunions

SALLE DES SÉANCES PLÉNIÈRES

Surface: 1000 m². Capacité: environ 1000 places, en hémicycle et gradins.

Emplacement: Rez-de-chaussée du bâtiment des conférences.

Équipement: Cabines d'interprétation simultanée en quatre langues, cabines de prises de vues pour la photographie, le cinéma et la télévision. Une cabine de projection cinématographique.

Décoration: Derrière la tribune se dresse un grand mur cannelé de béton nu. La tribune est en deux parties. La partie inférieure est en frêne brillant, la partie supérieure en ébène.

Les cabines d'interprétation et de prises de vues, des deux côtés de la salle, sont recouvertes d'ébène. Le mur d'entrée est recouvert de frêne brillant.

II. — GRANDE SALLE DE COMMISSIONS

Surface: 600 m².

Emplacement: Rez-de-chaussée du bâtiment des conférences.

Plafond: Un plafond suspendu en tuiles acoustiques limite la hauteur de la salle.

Murs: Les murs latéraux sont recouverts de lattes de frêne naturel; les panneaux de plâtre du mur d'entrée concentrent l'attention sur la grande fresque de Tamayo. Le mur du fond est en béton nu.

Mobilier: La tribune est en frêne naturel, de même que les tables.

Équipement: Cabines pour l'interprétation simultanée en quatre langues.

Décoration: La grande fresque de Rufino Tamayo, peinte à même le plâtre, et représentant «Prométhée apportant le Feu aux Hommes», domine la porte d'entrée.

DANEMARK – III. SALLE DE COMITÉ (Don du Danemark)

Architecte: Hans J. Wegner, Copenhague.

Dimensions: 8 m. × 8 m.

Emplacement: Rez-de-chaussée du bâtiment des conférences.

Murs: Les murs latéraux sont en panneaux de bois peints de couleurs vives; le mur du fond est en frêne naturel brillant.

Plafond: Fait de 600 à 700 lattes de pin.

Mobilier: La table présidentielle, un long rectangle monté sur pieds très minces, fait face à une table semi-circulaire et à une seconde table en arc de cercle plus ouvert.

Les fauteuils de bois arrondi réservés aux délégués ont un siège en cuir naturel. Les meubles sont en bois de chêne et de teck.

Éclairage: Des lampes de cuivre réunies par des tubes suivent la ligne des tables qu'elles surplombent. Elles sont suspendues au plafond par des fils invisibles en corde à piano.

SUISSE – IV. SALLE DE COMITÉ (Don de la Suisse)

Architecte: Robert Haussmann, de Zurich. (Désigné par la Commission fédérale des arts appliqués.)

Dimensions: La salle, de 6 m. 60 × 7 m. 60, est complétée par le foyer des délégués (15 m. 50 × 7 m. 30) dont la Suisse a également assuré l'ameublement et la décoration.

Emplacement: 1^{er} étage du bâtiment des conférences. Le foyer est situé en balcon au-dessus du hall des délégués.